

LE DEVOIR

Votre quotidien maintenant sur tablette!



Le Devoir où que vous soyez et quand vous le voulez





Bernard Descôteaux

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le Devoir sur tablette

Voilà! *Le Devoir* est maintenant sur tablette. Nous vous présentons ce matin, non sans fierté, l'application *Le Devoir* que je vous invite à télécharger gratuitement dans l'App Store d'Apple ou sur Google Play pour la version Android.

Le Devoir sur tablette est une nouvelle façon pour nous de vous livrer le journal et pour vous, lecteurs, de le lire en tirant profit des avancées technologiques qu'offrent les tablettes numériques. Mais attention, nous n'avons pas cherché à réinventer le journal ou le journalisme. *Le Devoir* sur tablette sera différent du *Devoir* papier, mais ce sera toujours un journal dont la mission est d'informer.

Comme dans tout bon journal, *Le Devoir* sur tablette s'ouvre sur une page une — un premier écran, faut-il dire. On vous y présente les choix de la rédaction. Y sont mis en vedette les textes qui, croyons-nous, méritent votre attention. Chaque section a aussi ses manchettes. Tout n'a pas la même importance dans un journal, où il faut

ordonner, hiérarchiser les nouvelles, exercer un jugement éditorial. Nous avons voulu que cette hiérarchie demeure, que vous retrouviez dans *Le Devoir* sur tablette la signature du *Devoir*.

Dans ce *Devoir* numérique, il y aura le texte et le contexte. Pour tous les textes importants, nous proposerons des éléments d'information complémentaires, des références ou des liens vers d'autres sources d'information, des vidéos, des galeries photo. Vous verrez d'ailleurs que la photo est très présente. Le week-end, vous pourrez accéder de façon dynamique au contenu des sections de notre Agenda sur les films en salle ou à la télévision.

L'application *Le Devoir* sur tablette est gratuite. Elle donnera accès librement à toutes les sections, mais pour lire les textes, il faudra être abonné ou acheter l'édition du jour. Toutefois, toutes les éditions seront en accès libre ces prochaines semaines, et ce, jusqu'au 8 décembre. Bien sûr, si vous êtes déjà abonné au *Devoir*, que ce soit avec l'abonnement papier ou l'abonnement numé-

rique, vous aurez accès sans frais supplémentaires au *Devoir* sur tablette. Vous trouverez sur LeDevoir.com les diverses formules d'abonnement proposées.

Le Devoir a choisi de rendre payant le contenu de son application tablette. Nous avons fait ce choix il y a plusieurs années pour notre site Internet. Cette approche a depuis été reprise par la plupart des journaux d'Amérique du Nord, voyant que la publicité ne peut seule assurer le financement d'une salle de rédaction. Dans notre cas, l'appui que nous apportent les lecteurs par leur abonnement ou l'achat en kiosque est essentiel. La qualité de l'information au *Devoir* ne se conçoit tout simplement pas sans une totale indépendance éditoriale, laquelle nous vient d'abord des lecteurs.

Le Devoir sur tablette est le fruit d'un travail collectif auquel ont participé toutes les équipes du journal. Elle a été développée par les agences Piranha et Cortex Media, toutes deux de Québec. Maintenant, elle vous appartient à vous, lecteurs.

 Directeur

Navigation intuitive et conviviale

Design épuré

Lecture hors connexion



Contenu enrichi d'extraits vidéo, audio et de galeries photo

Partage des articles sur les médias sociaux et par courriel

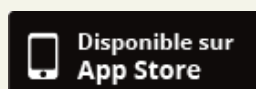
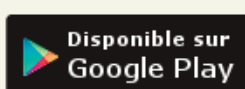
Suggestions de lectures complémentaires

Compatible avec les systèmes d'exploitation iOS et Android

À lire en format portrait ou paysage



Téléchargez dès maintenant et gratuitement votre application!



LeDevoir.com/app

LE DEVOIR
LIBRE DE PENSER



LE DEVOIR

VOL. CV N° 250

LE DEVOIR, LE MARDI 4 NOVEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

Vers un retour du gaz de schiste

L'industrie souhaite lancer des projets pilotes d'exploitation

ALEXANDRE SHIELDS

Avec un gouvernement Couillard qui se montre ouvert à l'exploitation d'éventuelles ressources de gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, l'industrie estime que le temps est venu de lancer des projets pilotes d'extraction, et ce, avant même de mettre en place une loi pour encadrer le secteur énergétique fossile.

«*Selon nous, un projet pilote permettrait au gouvernement, au public et aux investisseurs de voir qu'il est possible de faire de la production de façon sécuritaire*», a fait valoir lundi le président de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ), Michael Binnion, dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'organisation.

«**Philippe Couillard a dit que le Québec "is open for business". C'est un changement.**»

Celui qui est aussi président de l'albertaine Questerre Energy estime que le gouvernement Couillard pourrait même autoriser un tel développement avant l'adoption de la future loi censée encadrer l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures. «*Selon nous, ce serait bon pour le gouvernement d'avoir un projet-pilote pour faire un système de réglementation. Il est difficile de développer de l'expertise sans un projet de production*», a affirmé M. Binnion.

Le projet d'exploitation de gaz de schiste devrait être suffisamment important pour permettre de démontrer à quoi ressemblerait une production industrielle à plus grande échelle dans les basses terres du Saint-Laurent, où se concentrerait la ressource au Québec. Cela pourrait nécessiter de forer plusieurs puits, mais aussi de mettre en place plusieurs plateformes de forage ainsi que les installations nécessaires à l'exploitation.

Mais où installer ces projets expérimentaux, qui nécessiteraient des forages horizontaux et des opérations de fracturation hydraulique? Michael Binnion estime que «*chaque entreprise qui a un projet pourrait vouloir faire un projet pilote*», et donc qu'il est difficile pour le moment de déterminer où ceux-ci seraient lancés.

VOIR PAGE A 8 : GAZ

COMPRESSIONS

La Santé publique menacée

Les budgets seraient amputés de 30 %, compromettant la prévention



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La surveillance des maladies infectieuses et la vaccination font partie des missions intouchables de la Santé publique. Il en va tout autrement de la promotion de la santé et de la prévention. Ci-dessus, des enfants portant un masque hygiénique lors de l'épidémie de grippe H1N1.

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Après des compressions déjà douloureuses cette année, Québec a demandé aux directions régionales de santé publique de se départir de près d'un employé sur trois pour le 1^{er} avril prochain. C'est tout le volet prévention qui est en péril. Les économies recherchées sont sans précédent en santé publique, à la hauteur de 30% des budgets

actuels, ce qui entraînerait les nombreuses suppressions de postes a appris *Le Devoir*.

Des impacts sur la santé de la population, surtout les personnes les plus vulnérables, ainsi que des retombées financières négatives à moyen terme sont à prévoir, avertit le président de l'Association des médecins en santé communautaire. «*C'est une décision qui va à l'encontre des intérêts de la population et du réseau de la santé. La prévention*

est un investissement qui rapporte. Les économies seront à la marge et à court terme», déplore le D^r Yv Bonnier-Viger.

Vaccination, surveillance des maladies et intoxications à déclaration obligatoire, surveillance des maladies infectieuses, dépistage, certaines missions de la santé publique sont à toutes fins utiles

VOIR PAGE A 8 : SANTÉ

AUJOURD'HUI



Culture › Le film *Maléfique* confirme un changement de cap historique de Disney en matière de contes de fées. Page B 8

Économie › La proportion de Québécois appartenant à la classe moyenne n'a pas diminué depuis 1976, selon une étude de l'Université de Sherbrooke. Page B 1



Avis légaux..... B 4
Décès..... B 6
Météo..... B 2
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 4



Mikael Colville-Andersen, avec des cyclistes, lors de l'un de ses périodes dans les grandes villes du monde. DODO.ORG

ENTRETIEN AVEC LE « PAPE DU VÉLO URBAIN »

« Le vélo, symbole de l'avenir »

MARCO FORTIER

On le surnomme le « pape du vélo urbain ». Mikael Colville-Andersen, fier résident de Copenhague, au Danemark, parcourt le monde pour répandre la bonne nouvelle cycliste. Le voici à Montréal, une ville qu'il aime tellement qu'il s'est fait tatouer un plan de la rue Saint-Viateur sur l'épaule droite!

«*Montréal est la ville la plus agréable en Amérique du Nord. Absolument. Je me sens chez moi ici*», dit ce verbeomoteur de 46 ans, atablé dans un café de la... rue Saint-Viateur, justement.

Pour être plus précis, Mikael Colville-Andersen se sent chez lui sur le Plateau-Mont-Royal

et dans le Mile End, les quartiers qui ont mis Montréal sur la carte du monde. Parlez-lui de Rosemont ou de Villeray, les nouveaux coins les plus recherchés en ville, et il vous demandera de quoi il s'agit. Et qui aime bien châtie bien: il se montre très critique du peu d'empressement de l'administration Coderre à investir dans l'aménagement urbain du XXI^e siècle. Dans les pistes cyclables, entre autres.

Colville-Andersen se trouve en ville pour tourner une émission pilote de *Life-Sized Cities*, une série qui lui fera visiter des villes «*agréables à vivre*» sur les cinq continents. Montréal

VOIR PAGE A 8 : VÉLO

L'immobilier pour financer des organismes pro-vie

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Cela relève presque du miracle. Des individus qui militent contre l'avortement au Canada réussissent à financer à coup de milliers de dollars les organismes pro-vie au pays sans qu'il leur en coûte un sou. Un courtier en immobilier américain a simplement mis sur pied un système qui permet de faire bifurquer, de manière tout à fait légale, une partie des commissions versées lors de l'achat ou de la vente d'une maison. Alléluia!

«*C'est une idée qui m'a été inspirée par le Saint-Esprit en 2007*», raconte au *Devoir* David Theisen, le fondateur de Real Estate for Life. M. Theisen est un courtier en immobilier du Michigan et un fervent militant religieux pro-vie. «*Je parlais et elle est arrivée dans ma tête de nulle part. J'ai lancé l'initiative en 2009. C'est juste une idée du Saint-Esprit. Il n'y a pas eu de voix dans ma tête ou d'éclat de lumière. Juste une idée.*»

L'idée est en effet désarmante de simplicité. Lors de l'achat ou la vente de n'importe quel bien immobilier, une commission représentant un pourcentage du prix de la vente est versée au courtier. Mais si le vendeur ou l'acheteur de la maison a été recommandé au courtier par un collègue, le courtier doit verser à ce collègue une prime prise à même sa commission. La prime représente en général 25% de la commission. Real Estate for Life se veut donc un service de références immobilières qui empêche

VOIR PAGE A 8 : IMMOBILIER

ACTUALITÉS

PONT MAURICE-RICHARD

Coderre aurait préféré garder le nom de Champlain

JEANNE CORRIVEAU

L'idée de baptiser le nouveau pont sur le Saint-Laurent du nom de Maurice-Richard a déclenché un déluge de critiques dans la métropole, dont celle du maire Denis Coderre qui a reproché au gouvernement fédéral de plonger la famille du hockeyeur dans une controverse qu'elle n'a pas cherchée.

Ce n'est pas l'hommage rendu au légendaire Maurice Richard qui alimente la polémique, mais bien la disparition du nom de Champlain.

«Maurice Richard, c'est un héros», a reconnu le maire Denis Coderre qui dénonce néanmoins les intentions du gouvernement fédéral. «Ce que je trouve triste, c'est qu'on tente de créer une controverse. Moi, j'aurais conservé le nom du pont Champlain parce que ce n'est pas un nouveau pont. C'est un pont qu'on remplace», a-t-il dit avant de préciser qu'il se pliera à la décision d'Ottawa puisque le futur pont lui appartient: «Je ne me battrais pas. C'est le gouvernement fédéral qui décide.»

Le maire a rappelé la délicate opération qui avait conduit la Ville à renommer la rue University en l'honneur de l'ex-premier ministre Robert Bourassa. «Je pense à la famille dans tout ça», a-t-il dit. «Il faut travailler en consensus.»

Aux yeux de la mairesse de Longueuil, Caroline St-Hilaire, Ottawa cherche à faire



INFRASTRUCTURE CANADA

Denis Coderre trouve «triste» qu'on «tente de créer une controverse» autour de l'appellation du nouveau pont Champlain.

diversion alors que l'enjeu principal demeure le péage.

Démarche électorale

Lundi, l'attaché de presse du ministre de l'Infrastructure, Denis Lebel, insistait pour dire que la décision n'avait pas encore été prise concernant le nom du futur pont et que tous les scénarios étaient sur la table.

Rappelons que, samedi dernier, La Presse rapportait que le gouvernement avait fait son nid et que le nouveau pont por-

terait le nom de l'ancienne vedette du Canadien. Au cours des dernières années, le ministre Lebel avait d'ailleurs prévenu qu'il était hors de question de conserver le nom de Champlain sous prétexte que, pendant plusieurs années, deux ponts se côtoieraient, l'ancien et le nouveau.

«Ce n'est pas officiel encore. Ce ne sont que des rumeurs, mais c'est un honneur grandiose. [...] Nous sommes très touchés qu'on veuille donner le nom de notre père», a affirmé à Radio-

Canada le fils du hockeyeur, Maurice Richard Junior, tout en précisant que son père détestait la controverse.

De nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer l'intention du gouvernement. «C'est une démarche électorale de la part des conservateurs», estime Gérard Beaudet, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. «C'est dommage parce que, sans rien enlever à Maurice Richard, Samuel de Champlain est d'une extrême importance

dans notre histoire.»

De son côté, Benoît Melançon, professeur au Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal, qualifie de «spécieux» les arguments du gouvernement de ne pas conserver le nom de Champlain: «Je pense qu'on est en train d'assister à une façon de réécrire l'histoire du Québec. Ce n'est pas une histoire de hockey, c'est une histoire très clairement politique.»

Le Devoir

François Hollande s'en mêle

Même le président français, en visite à Ottawa lundi, a semblé s'immiscer dans le débat sur le nom du pont. Lors d'un discours prononcé à la Chambre des communes, François Hollande a noté l'«amitié indéfectible» que partagent le Canada et la France, soulignant au passage l'importance historique de Champlain. «Il y a tout juste 400 ans, un Français originaire des Charentes, Samuel de Champlain, remontait le Saint-Laurent depuis l'Océan et fondait un nouveau pays. Votre pays. Il fut le premier gouverneur général du Canada», a affirmé le président français. Plus tôt, Stephen Harper a de son côté choisi de citer le rôle historique de Jacques Cartier. Si M. Hollande s'est montré discret, le quotidien français Le Figaro avait carrement déploré lundi un «camouflet» de la part du premier ministre canadien à l'endroit du président français, puisque la rumeur du nom du futur pont a été ébruitée à la veille de la visite de François Hollande au Canada.

Marie Vastel

SAINTE-CROIX

Les frères contestent le recours

BRIAN MYLES

La Congrégation des frères de Sainte-Croix a choisi de se battre pour éviter d'indemniser à nouveau des victimes d'agressions sexuelles.

Le deuxième recours collectif intenté contre les Sainte-Croix ne passe pas comme une lettre à la poste. Leurs avocats contestent les réclamations, évaluées à 350 000\$ par plaignant. Ils cherchent aussi à faire exclure du dossier des requérants toute référence à des lettres écrites par leur ancien avocat, Emile Perrin, en évoquant le droit au secret professionnel.

Ces lettres sonnaient l'alarme sur les sévices commis par les Sainte-Croix, dans l'indifférence de la congrégation. Elles ont fait l'objet de nombreux reportages dans les médias. C'est la première fois que les Sainte-Croix évoquent un droit au secret professionnel sur ces documents qui n'ont plus de secret pour personne.

L'avocat des victimes, Alain Arsenault, s'étonne de cette stratégie. «Qu'est-ce qui motive les Sainte-Croix à s'acharner sur leurs victimes?», s'interroge-t-il.

18 millions

Dans une entente historique, les Sainte-Croix ont accepté en 2013 de verser 18 millions de dollars à 206 victimes d'agressions sexuelles dans trois écoles dirigées par les frères.

Le nouveau recours collectif, lancé quelques mois après la conclusion de la première entente, englobe toutes les victimes restantes des Sainte-Croix. Les parties seront à la cour mardi pour l'audition des requêtes préliminaires dans cette affaire.

Les lettres de M^e Perrin sont d'une grande importance dans cette cause. M^e Arsenault veut s'en servir pour démontrer que la congrégation était au courant des abus et qu'elle n'a rien fait pour protéger les victimes. Cette négligence ouvrirait la porte au versement de dommages punitifs, selon lui.

Le porte-parole des victimes, Sébastien Richard, a écrit au pape François, pour se plaindre de l'attitude des Sainte-Croix.

Le Devoir



LYLE STAFFORD LA PRESSE CANADIENNE

La ministre de la Santé, Rona Ambrose, au Laboratoire national de microbiologie, à Winnipeg

EBOLA

Ottawa veut un plan d'évacuation

STEVE RENNIE

à Ottawa

La ministre de la Santé du Canada songe à envoyer du personnel médical en Afrique de l'Ouest pour aider à contenir le virus Ebola, mais personne ne s'y rendra sans plan d'évacuation clair, a-t-elle indiqué lundi.

«Nous n'enversons pas d'autres travailleurs de la santé jusqu'à ce que nous soyons assurés d'avoir une évacuation médicale garantie», a-t-elle déclaré, en conférence de presse avec l'administrateur en chef de la santé publique du Canada, le docteur Gregory Taylor.

«Il y a très peu de services accessibles pour l'évacuation médicale. Nous avons une entente avec les États-Unis, mais eux-mêmes ont un plan d'évacuation médicale limité», a ajouté M^{me} Ambrose.

Le Canada a une entente avec les États-Unis pour transporter des patients atteints du virus à bord d'un appareil du transporteur privé Phoenix Air, a-t-elle expliqué.

Le problème, selon elle, est que plusieurs autres pays comptent sur les États-Unis pour transporter leurs patients et que le Phoenix Air ne peut accueillir qu'un certain nombre de personnes à la fois. «[Le Canada] fait partie des nombreux pays qui ont conclu une telle entente [...] Notre pays n'est pas le seul qui doit affronter ce défi», a-t-elle souligné.

Les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis utilisent les deux

avions de Phoenix Air pour transférer des patients infectés par le virus. La compagnie conçoit actuellement un troisième avion spécialisé dans le transport des malades, qui sera muni d'équipement médical et d'une chambre d'isolement pour empêcher la propagation du virus.

Les autres options de transport en Afrique de l'Ouest sont limitées et il est hors de question que les patients atteints de l'Ebola montent à bord des vols commerciaux, estime la ministre.

Le premier ministre australien, Tony Abbott, a aussi indiqué qu'il n'enverrait pas de médecins ou d'infirmiers avant que les risques ne soient réduits.

Plusieurs Canadiens se sont rendus dans la zone ravagée par le virus depuis quelques mois. Certains y sont avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres font partie de Médecins sans frontières.

L'Agence de santé publique du Canada a d'ailleurs deux laboratoires mobiles en Afrique de l'Ouest. Une des équipes aide les professionnels de la santé de la région à diagnostiquer plus rapidement le virus. L'autre laboratoire travaille avec Médecins sans frontières pour tester l'efficacité des mesures de prévention.

Le Canada a procédé dimanche en Nouvelle-Écosse à sa première grande simulation pour se préparer à une potentielle épidémie du virus Ebola au pays.

La Presse canadienne

Coderre veut garder Marc Parent

Le maire Denis Coderre a fait savoir qu'il demanderait cette semaine à la ministre de la Sécurité publique, Lise Thériault, de renouveler pour cinq ans le mandat du directeur du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), Marc Parent. «C'est un homme d'une très grande compétence. Il a

toute ma confiance», a souligné le maire Coderre. Selon lui, il importe de confirmer M. Parent dans ses fonctions compte tenu des négociations qui devront avoir lieu avec les policiers pour le renouvellement de leur convention collective. Marc Parent avait été nommé en 2010 à la tête du SPVM. Il succédait alors à Yvan Delorme.

Le Devoir

Retraites : manifestation bruyante à Québec

Des centaines de syndiqués municipaux ont manifesté bruyamment lundi soir devant l'hôtel de ville de Québec pour dénoncer le projet de loi sur les retraites. À l'intérieur, les élus réunis pour la séance du conseil municipal s'entendaient à peine

COMMISSION CHARBONNEAU

L'exemple américain pour recouvrer l'argent des fraudes

BRIAN MYLES

La commission Charbonneau s'est intéressée à une loi américaine facilitant le recouvrement auprès des fraudeurs, lundi, en conclusion du volet de ses travaux sur les experts.

Il ne reste maintenant plus qu'une seule étape publique pour la commission, soit les remarques finales des avocats des parties qui auront lieu la semaine prochaine. La commission devra par la suite s'atteler à la rédaction de son rapport final, qui devra être remis au gouvernement au plus tard le 19 avril 2015.

Lundi, l'avocat américain Neal A. Roberts a vanté les mérites de la loi sur les fausses réclamations, qui a permis de récupérer 35 milliards de dollars depuis un quart de siècle. Selon M^e Roberts, la loi réconcilie «le capitalisme et la démocratie».

Dans le cadre de la False Claims Act, un dénonciateur qui amène des informations confidentielles et privilégiées sur des irrégularités peut toucher en récompense de 15 à 30% des sommes que le gouvernement pourra récupérer à l'issue d'un procès devant jury. Afin d'encourager les règlements à l'amiable, la loi multiplie par trois les dommages qui seront accordés à la fin des procédures.

M^e Roberts a cité en exemple le cas récent de Trinity, une firme qui fabrique des garde-fous au Texas. Un concurrent a dénoncé l'entreprise parce qu'elle avait fait des modifications à ses garde-fous qui ont compromis la sécurité des auto-

mobiles, sans en informer le bureau des transports. Trinity a été condamné à rembourser 175 millions, une somme triplée à 525 millions.

Dans le cas du Big Dig, à Boston, l'entreprise Bechtel a accepté de rembourser 407 millions pour avoir fait de la fausse facturation et avoir fourni des matériaux de piètre qualité.

Trucage d'appels d'offres, gonflement du coût ou de la quantité de matériaux, tromperies: toutes les formes de «tricheries» commises au détriment de l'État sont couvertes par la loi. Pour l'année 2012 seulement, la loi a permis de récupérer un total de 5 milliards.

La loi comporte certaines particularités. Si l'État choisit de ne pas intenter de poursuite, le dénonciateur peut prendre le relais. Même s'il agit de sa propre initiative, il représentera l'État dans sa poursuite. En cas

de victoire, il touchera de 15 à 30% des dommages (comparativement à 15 à 25% si l'État avait plaidé la cause). Dans une démarche inusitée, la commission a demandé à un ancien bâtonnier, Michel Jolin, de commenter séance tenante le témoignage de Neal A. Roberts. M^e Jolin a fait part de ses nombreuses préoccupations.

Il craint l'émergence de «recours frivoles» et d'une «chasse au trésor» si le modèle américain est implanté au Québec. Il suggère de trouver «un juste équilibre» pour que cette loi ne soit pas assimilée à une loterie pour les dénonciateurs.

Le Devoir

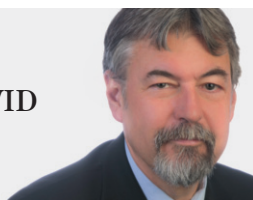
gueuil et Lévis. Des policiers, pompiers et des syndiqués des sociétés de transport public étaient aussi présents. Mais le maire Labeaume a assuré que l'événement ne le ferait pas changer d'idée. Lors d'une rencontre avec les journalistes avant la séance du conseil, il a réitéré qu'ils avaient le droit de manifester, mais qu'il serait inflexible.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Le nouveau virage de la CAQ

MICHEL DAVID



Il y a deux semaines, le premier ministre Couillard avait entretenu les délégués au conseil général du PLQ de son prochain voyage en Chine et en Islande. «*Nous dirons au monde notre fierté d'être Québécois*», avait-il déclaré. Personne n'aurait pu imaginer qu'il le ferait seulement en anglais, alors que Stephen Harper commence systématiquement ses discours en français, où qu'il se trouve sur la planète.

Précisément au moment où François Legault décidait d'imprimer un virage nationaliste à la CAQ, il aurait été difficile d'imaginer une meilleure illustration de la dérive du parti qui a jadis fait du français la seule langue officielle du Québec. «*Plus qu'une erreur, une faute*», aurait dit Talleyrand.

M. Legault a vu dans le résultat de l'élection du 7 avril dernier une occasion unique de réhabiliter la mythique «troisième voie» dans laquelle Mario Dumont rêvait d'engager le Québec. «*Les Québécois ne veulent plus que le paysage politique soit dominé par la division entre souverainistes et fédéralistes. C'est donc quelque chose de fondamental qui s'est passé. C'est la fin d'une époque. Et surtout, c'est le temps de passer à autre chose*», a lancé M. Legault.

Les stratégies caquistes sont cependant les premiers à reconnaître qu'il est un peu tôt pour sonner le glas de la polarisation. Même si Pierre Karl Pélaudeau annonçait son intention de reporter la tenue d'un référendum *sine die*, comme plusieurs lui en prêtent l'intention, son élection à la tête du PQ aurait quand même pour effet de remettre la souveraineté à l'ordre du jour et de précipiter les

Ce n'est pas la première fois que M. Legault s'aventure sur le terrain de la langue

électeurs fédéralistes susceptibles d'être séduits par un nationalisme «mou» dans les bras des libéraux.

M. Legault leur a fait un gros clin d'œil en évoquant pour la première fois la possibilité qu'un gouvernement caquiste signe un jour la Constitution canadienne, même s'il a cru bon d'ajouter que lui-même ne serait sans doute plus en politique si ce jour devait venir. Jusqu'à présent, il avait simplement dit que le Québec devait être remis sur ses rails pour lui permettre de décider librement de son avenir politique, quelle que soit l'avenue qu'il choisira.

Ce n'est pas la première fois que M. Legault s'aventure sur le terrain linguistique. Dans le son livre consacré au Projet Saint-Laurent, il avait déjà évoqué le «*compromis historique*» qu'il comptait proposer au gouvernement fédéral et au reste du Canada dans l'esprit de la «*souveraineté culturelle*» de Robert Bourassa, mais il avait beaucoup amoindri ses exigences lors de la dernière campagne électorale, préférant mettre l'accent sur la nécessité d'un grand ménage dans les finances publiques et les structures de l'administration publique.

A la CAQ, on est cependant bien conscient qu'il faudra trouver autre chose en 2018. Même si le retour à l'équilibre budgétaire, que le gouvernement Couillard a promis dès 2015-2016, devait être quelque peu retardé, le gros du travail devrait être terminé dans quatre ans.

La députation adéquate dont M. Legault avait hérité au départ n'aurait peut-être pas été très chaude à l'idée d'un virage nationaliste, mais l'élection du 7 avril a modifié la dynamique interne de la CAQ. Plusieurs de ceux qui ont été élus dans le 450 sont d'anciens péquistes pour qui la défense du français va de soi.

Ce que M. Legault réclame maintenant en matière de langue demeure néanmoins très en deçà de ce que prévoyait le projet de loi 14 présenté par le gouvernement Marois, auquel son parti s'était vigoureusement opposé, avec le résultat qu'il s'était retrouvé sur les tablettes.

Lors de son grand retour en politique, à l'automne 2010, le futur chef de la CAQ se faisait fort de rapatrier «*100% de la souveraineté sur la langue*», ce qui aurait supposé rien de moins que l'abolition de l'article 23 de la Charte canadienne des droits. On avait dû lui expliquer que cela était complètement irréaliste.

La capacité qu'a M. Legault de modifier à sa guise les orientations de son parti est tout à fait remarquable. Les militants caquistes avaient appris en lisant son livre que leur chef entendait présenter un «*compromis historique*» au reste du Canada. En fin de semaine, c'est dans son discours de clôture qu'ils ont été informés du nouveau «*nationalisme d'ouverture*» dont ils devront se faire les porteurs. Lucien Bouchard et Pauline Marois avaient aussi obtenu des votes de confiance supérieurs à 90%, mais aucun chef du PQ n'a eu une marge de manoeuvre comparable à la sienne.

Le congrès de la CAQ qui s'est tenu en fin de semaine dernière à Trois-Rivières était pour le moins singulier. Après une conférence sur elle-même prononcée par la «*dragonne*» Danièle Henkel, les délégués ont eu droit à une série de panels qui n'étaient pas dénués d'intérêt, mais aucune résolution ne leur a été soumise. Remarquez, personne n'a semblé trouver à redire.

mdavid@ledevoir.com



Le président français, François Hollande, souhaite que le Canada soit «pleinement engagé» dans la lutte contre les changements climatiques.

SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

CLIMAT

Hollande rappelle le Canada à ses devoirs

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le président français, François Hollande, a profité d'un discours au Parlement pour appeler le Canada à être «pleinement engagé» dans la lutte contre les changements climatiques. La visite du chef d'Etat français n'aura cependant pas été qu'amère pour Stephen Harper, qui a eu droit à un plaidoyer de son allié pour une intervention militaire inévitable en Irak.

Paris accueillera l'an prochain la conférence onusienne sur le climat, vue par plusieurs comme le rendez-vous ultime pour faire suite à Kyoto et convenir d'un nouvel accord universel contraignant. Le message du président Hollande aux pays du monde est sans équivoque: «*Nous leur disons, le rendez-vous c'est décembre 2015. [...] Et je pense que le Canada sera pleinement engagé dans ce combat contre le réchauffement climatique*», a lancé François Hollande lors d'un discours d'une trentaine de minutes aux Communes lundi. Son appel a été accueilli d'applaudissements, plus timides cependant dans les banquettes conservatrices.

Preuve que les efforts ne peuvent plus attendre, ce rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dévoilé dimanche. «*Un groupe incontestable [...] rassemblant les plus hautes autorités scientifiques*», a noté le président français. Le document stipulait que les bouleversements climatiques sont graves et qu'ils sont causés par les gaz à effet

de serre résultant de l'activité humaine. Conclusion des experts: il est encore temps d'agir, mais il faut faire vite.

Et c'est ce que martèlera M. Hollande d'ici l'an prochain «*pour que nous puissions arriver à la conférence en décembre avec un accord global et différencié qui serait déjà largement chiffré, cadré et précisé*», a-t-il expliqué plus tard en point de presse. Les pourparlers de Copenhague ont été un échec, car les pays ont tenté de convenir d'une entente dans la dernière ligne droite. «*On ne fait pas des accords dans les dernières heures. On doit faire l'accord dans les prochains mois*», a sommé le président français aux côtés de Stephen Harper.

Le premier ministre canadien a défendu son plan de réduction de GES réglementé «secteur par secteur». «*Je crois que nous avons un bon bilan à raconter*», a-t-il rétorqué. Stephen Harper n'a toutefois pas précisé que les secteurs du pétrole et du gaz n'ont pas encore été réglementés.

L'inaction impossible en Irak

Les chefs d'Etat se sont en revanche mieux entendus sur la lutte contre le terrorisme. Le président Hollande est venu à son tour défendre la nécessité d'intervenir au sein de la coalition contre le groupe armé Etat islamique. La France a refusé d'aller en Irak il y a dix ans, a-t-il rappelé. «*Mais aujourd'hui, face à un mouvement terroriste qui tue, qui massacre, qui rase des villages [...] est-ce que nous pourrions rester sans réaction, indifférents, en pensant que ça ne nous concerne pas? Non*», a-t-il

Des fleurs de et pour Québec

Dans son allocution lors d'un dîner protocolaire à Québec, où il a reçu la plus haute distinction québécoise, l'insigne de grand chevalier de l'Ordre national du Québec, François Hollande a loué le gouvernement du Québec pour sa volonté de préserver un modèle d'Etat, «un modèle qui nous ressemble», en Amérique du Nord. «*Les Québécois sont les mieux placés pour faire connaître la France en Amérique du Nord*», a-t-il déclaré. «*Vous, vous aimez vraiment la France*.» Évoquant «*les réformes difficiles non pas à proclamer, mais à réaliser*», le président français, François Hollande, a affirmé que le «*Québec est une source d'inspiration*» avec son «*économie compétitive de haut niveau*» et sa capacité à «*vivre en harmonie*».

Robert Dutrisac

tranché, chaudement applaudi cette fois-ci.

Les frappes aériennes ne suffiront pas, a-t-il cependant consenti. Une opinion partagée en point de presse par M. Harper. Les deux hommes ont affirmé que la solution à long terme devra être irakienne, venant des forces armées locales ainsi que d'un gouvernement inclusif qui fera une place aux minorités sunnite et kurde.

Le Devoir

COMMISSIONS SCOLAIRES

Bolduc promet de gros changements

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Correspondant parlementaire à Québec

Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, écarte la possibilité d'abolir les 72 commissions scolaires à la grandeur du Québec. Mais, le «*statu quo n'est plus possible*» à la suite d'un taux de participation «*décevant*» de 4,85% aux élections scolaires, a-t-il averti lundi.

«*Les gens s'attendent à ce qu'on fasse une réforme. [...] Une révision s'impose*», a déclaré M. Bolduc au lendemain d'élections scolaires boudées par plus de 95% de la population. Il fera connaître au cours des prochains mois un projet de loi prévoyant des «*changements significatifs*» à la «*gouvernance*», au «*mandat*» et au «*rôle*» des commissions scolaires francophones, mais aussi anglophones — qui sont protégées par la Constitution canadienne. «*Nous allons avoir les mêmes règles pour les commissions scolaires francophones et anglophones*», a-t-il précisé lors d'un point de presse à l'Assemblée nationale.

M. Bolduc s'engage ainsi à laisser intact le droit de gestion des commissions scolaires dévolu actuellement aux deux communautés linguistiques. La présidente de la Fédération des commissions scolaires, Josée Bouchard, s'est dite rassurée.

Droit à l'autonomie

Le «*changement aux structures de la gouvernance scolaire*» préconisé par le MELS devra être «*respectueux d'une forme de droit à l'autonomie gouvernementale de la minorité linguistique anglophone en matière d'éducation* [au Québec]», a souligné le professeur agrégé à la faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Sébas-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le taux de participation aux élections de dimanche a été de 4,85 %.

Grammond, tout en citant l'arrêt Mahé de la Cour suprême du Canada. «*Les écoles sont considérées comme étant des institutions essentielles pour le développement des minorités de langues officielles* [au Canada]», a-t-il ajouté.

Les membres de la communauté anglophone ont «clairement» réitéré dimanche l'«importance» des neuf commissions scolaires anglophones sur le territoire québécois, a fait remarquer le directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), Marcus Tabachnick. Ils étaient — toutes proportions gardées — quatre fois plus nombreux que leurs concitoyens francophones à exercer leur droit de vote (17,26% contre 4,29%).

L'ACSAQ presse M. Bolduc de se garder de sacrifier les élus à la tête des commissions scolaires. «*Il devra en avoir un certain nombre. C'est im-*

portant. La communauté a le droit de choisir ses leaders pour gérer la taxe scolaire et le réseau», a affirmé M. Tabachnick, rappelant le faible nombre d'«institutions québécoises où la communauté anglophone a un contrôle».

Le ministre Bolduc entend «alléger les structures du réseau de l'éducation afin de les rendre plus efficaces et plus transparentes» au moyen notamment de «regroupements» de commissions scolaires ou de services.

La présidente réélue de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Catherine Harel-Bourdon, se ralliera à un projet de réforme, mais seulement si celui-ci permet de «mieux faire réussir les élèves», de «rendre plus efficaces les services» et de «coûter moins cher» aux contribuables québécois. «*Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de preuve que ce serait le cas*», a-t-elle dit.

Le Devoir

Lisée prêt à travailler avec PKP

Jean-François Lisée promet de se rallier à Pierre Karl Pélaudeau si celui-ci devient chef du Parti québécois et conserve malgré tout ses actions de Québecor, et ce, même si le député de Rosemont est toujours d'avis qu'il devrait s'en départir.

M. Lisée a présenté lundi son équipe de campagne en allant chercher son bulletin de candidature en vue de la course à la direction du Parti québécois, à Montréal.

Aucun autre député ne se trouvait à ses côtés, mais M. Lisée assure que certains élus de l'Assemblée nationale manifesteront leur appui à sa candidature prochainement.

Jean-François Lisée s'est attiré les foudres de plusieurs membres du parti pour avoir publiquement exprimé sa dissonance face à la charte des valeurs et, surtout, pour avoir répété à maintes reprises que Pierre Karl Pélaudeau devrait se départir de ses actions dans le groupe médiatique Québecor, ce que le principal intéressé refuse de faire à ce jour.

«*Si Pierre Karl est élu, c'est que les membres lui auront fait confiance. Il aura présenté sa solution pour sa situation à lui. Les gens sauront que ma position était différente, mais je vais travailler avec lui. On n'a pas à être d'accord sur tout.*»

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

COUILLARD, LE FRANÇAIS ET CHAMPLAIN

Indigne

On savait Philippe Couillard peu sensible au fait français. À de multiples reprises, il l'a démontré. Avec son discours unilingue anglais en Islande, il a dépassé les bornes, projetant son inconscience sur la scène internationale. Le même jour, il a accueilli benoîtement le changement de nom du pont Champlain qu'impose Ottawa. Deux gestes indignes du premier ministre du Québec.

Plusieurs ont vu la scène dans les reportages: un participant français à la séance plénière de l'Arctic Circle, samedi en Islande, s'avance pour poser une question au premier ministre du Québec. Il hésite dans la langue de Molière, puis choisit l'anglais. Normal; après le discours de Philippe Couillard, on aurait pu croire que c'était là la langue officielle du Québec. Les seuls mots français de cette allocution — on le constatera sur le site officiel du premier ministre où le discours est publié — sont «Plan Nord». Quel avertissement trouvait-on, en haut du texte, encore lundi soir, sur le même site officiel? «Traduction à venir»!

Cette manière très «Ottawa années 1960» de dire «bah, le français peut attendre» a quelque chose de pitoyable. Tout comme la justification de M. Couillard à Reykjavik: «Si on est rendu au point où il faut dire aux gens que le Québec est francophone, on a un problème. Tout le monde sait que les Québécois parlent français. Ce qui est important pour nous, c'est que l'auditoire comprenne le message.» Cette logique informe démontre une incompréhension profonde de M. Couillard en ce qui a trait à la responsabilité dont il a été investi le 7 avril. Oui, à l'étranger, il faut dire au monde ce que le Québec est. Il faut le répéter. Constamment. C'est ce que tous les chefs nationaux, de gouvernements, d'État...

ou même de bandes amérindiennes font: leurs discours sont conçus en tout ou en partie dans leur langue nationale. Puisque le Canada est bilingue, Stephen Harper les prononce dans les deux langues officielles du Dominion.

On dirait que M. Couillard, lui, n'a pas compris que, devant des étrangers, tant qu'il sera le chef du gouvernement québécois, il n'est pas le docteur Couillard, citoyen du monde au mirifique parcours. Il est «plus» que lui-même: il représente, voire incarne le Québec. Il doit parler sa langue officielle, le français, sacrée telle par le libéral Robert Bourassa en 1974. Depuis son élection, en plusieurs circonstances, l'habit de premier ministre allait comme un gant à Philippe Couillard. Samedi à Reykjavik, il semblait flotter dedans. Même Jean Charest, pourtant plus à l'aise en anglais qu'en français, n'a jamais commis un tel impair.

M. Couillard n'en est pas à son premier faux pas en la matière. Au débat des chefs, en mars, il a affirmé — avant de s'excuser — que chaque employé d'usine devrait être bilingue au cas où un patron anglophone surgirait. Avant d'aller faire son discours de victoire, il ajoute pour la forme, à la dernière minute: «J'obtiens ce soir la responsabilité unique de défendre le seul peuple francophone en Amérique du Nord.» En Islande, il l'avait manifestement oublié.

Comme il a oublié l'importance des symboles fondateurs français pour le Québec. Il s'est en effet dit «pas contre l'idée» d'Ottawa de débaptiser le pont Champlain pour le nommer Maurice-Richard. Pire, au sujet d'un pont que les Québécois paieront, M. Couillard a déclaré: «On va laisser aller le gouvernement fédéral avec ça.» Là aussi, le premier ministre semble faire peu de cas de la devise qui trône au fronton de l'Assemblée nationale: «Je me souviens.» François Hollande, lui, à la Chambre des communes, a subtilement reproché à Ottawa d'avoir évacué Champlain. M. Couillard devrait retrouver son épine dorsale, changer de discours et reprendre le reproche du président français à son compte afin de réclamer officiellement que le pont conserve le nom du célèbre fondateur de Québec.

FIN DE L'ARGENT FACILE AUX ÉTATS-UNIS

Guerre des changes

C'est officiel: la Réserve fédérale américaine (FED) a ordonné la mise en berne de la politique dite d'assouplissement monétaire ou *quantitative easing* (QE). Derrière cette expression de prime abord rébarbative se cache un fait d'une grande importance: en clamant la fin de cette politique, Janet Yellen, présidente de la FED, commande *de facto* la fin de la récréation, la fin du dopage. En effet, depuis que son prédécesseur, Ben Bernanke, avait injecté les premières doses de QE au lendemain de la faillite de Lehman Brothers, en septembre 2008, les marchés financiers, les boursiers comme les obligataires, sont devenus accros, littéralement, à cette drogue faite d'argent facile.

Si, à l'inverse de ce qui avait été observé en 2013, l'annonce de Yellen n'a pas aiguë cette fois-ci la nervosité des acteurs des marchés de par le monde, elle a eu par contre une conséquence inattendue. Vingt-quatre heures après avoir indiqué qu'une augmentation des taux était à l'horizon de 2015, soit au printemps, soit à l'automne, la Banque du Japon a suscité l'étonnement aux quatre coins de la planète en précisant qu'elle se lançait à son tour dans une politique de QE.

Autrement dit, l'institution nipponne a décidé de prendre le relais de la FED, de jouer la valeur de remplacement, en inondant les marchés de valeurs japonaises. L'objectif? Une baisse de la valeur du yen par rapport au dollar américain afin de favoriser un essor des exportations de produits *made in Japan* et d'importer de l'inflation. Il faut savoir qu'à Tokyo on craint comme la peste une résurgence de la déflation qui a miné l'économie du pays pendant une douzaine d'années. En Europe...

En Europe également, on s'apprête à combattre le monstre de la déflation en ayant recours aux outils utilisés par la FED. Bref, en Europe également on souhaite, sans le dire ouvertement, une réduction de la valeur de l'euro, dont la force, constatée ces dernières années, a passablement esquivé l'industrie touristique des pays du Sud, entre autres choses.

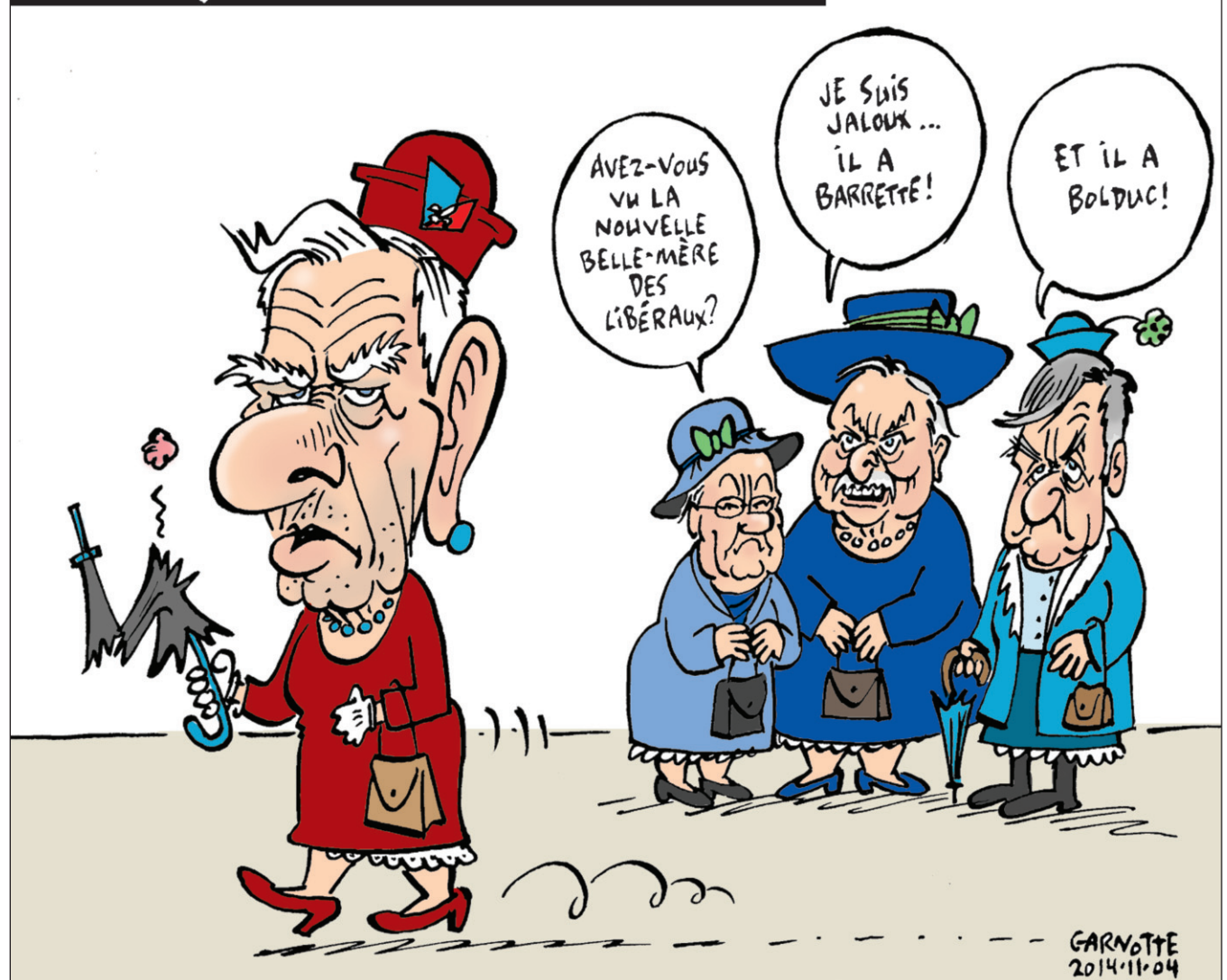
À l'évidence, tant au Japon qu'en Europe les grands argentiers semblent déterminer à prendre le contrepied de ce que la FED a réalisé depuis 2008. Qu'a-t-elle accompli? Faire en sorte que l'euro et le yen soient des monnaies fortes ou, inversement, que le dollar faiblisse à des fins d'exportations. En l'état actuel des choses, il est clair que les germes d'une guerre des changes sont réunis. Et ce, au moment où les analystes des faits financiers craignent qu'une bulle des valeurs boursières soit en gestation. À l'appui de cette hypothèse, ces derniers soulignent que la valeur de l'indice Standard and Poor's 500 a grimpé de 131% depuis l'automne 2008. Bon. Ne manque plus qu'un peu de stagflation.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

CASTONGUAY CRITIQUE LA RÉFORME BARRETTE...



LETTRES

Ce vent froid...

Non, je ne vous parle pas de l'hiver qui frappe à nos portes. Mais ne ressentez-vous pas déjà ce vent froid qui souffle sur nous?

Il y a d'abord ce vent froid de l'austérité budgétaire qui déferle sur le Québec, appliquée selon une logique technocratique froide, sans égards aux conséquences. Brrr! Autre coup de vent, ce projet de pipeline destiné à transporter du pétrole des sables bitumineux de L'Oiliberta. La menace qui pèse sur l'habitat des bélugas et les conséquences potentiellement catastrophiques d'un déversement de pétrole ne pèsent pas lourd dans la balance froide de l'économie.

Et que dire des attentats perpétrés par deux individus se réclamant de l'idéologie djihadiste? Ces événements annoncent la venue d'un front froid sous la forme d'un renforcement des lois en matière de sécurité, et ce, au détriment des libertés fondamentales. De quoi donner des sueurs froides.

Parlons enfin du voyage de Philippe Couillard en Chine. Ce froid personnage affirme qu'il préfère parler des (vraies?) affaires plutôt que des droits de la personne avec ses homologues chinois. Une telle froideur n'a rien de rassurant.

On aura beau parler de réchauffement climatique, je trouve le climat plutôt frais ces temps-ci.

Philippe Dorais
Sherbrooke, le 1^{er} novembre 2014

Non au pont Maurice-Richard

La rumeur circule: le pont Champlain serait renommé pont Maurice-Richard par la volonté du gouvernement Harper. Si cette rumeur s'avérait, elle dénoterait un pathétique manque d'imagination.

Personne ne met en doute le fait que Maurice Richard est une légende du hockey et qu'il a marqué l'histoire sportive du Québec des années 1940 et 1950. La société québécoise, et même canadienne, a reconnu son talent exceptionnel et l'a amplement encensé et honoré en donnant son nom à un arène (Montréal), à un lac (Matawinie), à un parc public (Montréal), à une place et à une rue (Vaudreuil-Dorion). L'athlète a été statufié à quatre reprises. À Gatineau, à deux pas du Musée canadien de l'histoire, un imposant monument en son honneur se dresse à l'entrée du pont Alexandra. Le Rocket figure aussi sur un timbre-poste et a donné son nom à un gymnase. Est-il vraiment nécessaire d'en rajouter une couche? Est-il la seule personne à s'être distinguée au Québec par ses accomplissements?

Remettons les choses en perspective: Maurice Richard n'est tout de même qu'un joueur de hockey, si talentueux soit-il. Il n'est ni un grand explorateur, ni un scientifique de renom, ni un politicien d'exception, ni un homme d'affaires inspirant, ni un écrivain réputé, ni un lauréat du prix Nobel.

Le choix de son nom pour désigner une structure aussi importante que celle qui

remplacera le pont Champlain m'apparaît une solution de facilité qui a des relents de populisme, voire d'électorisme. La désignation de ce pont est trop importante pour être laissée au seul bon vouloir de politiciens partisans.

Imagine-t-on la France rebaptiser un pont de cette importance du nom d'un joueur de foot? Les Américains, choisir d'immortaliser de cette façon une vedette du baseball ou du basketball? The Babe Ruth Bridge. Demandons-nous pourquoi la chose est possible au Québec. Les commissions de toponymie ont-elles été consultées?

Par ailleurs, on sait que les femmes sont peu présentes sur les socles de la reconnaissance historique. Bien qu'elles représentent la moitié de la population, combien d'édifices publics, de routes, d'autoroutes, de ponts leur ont été dédiés? Ne pourrions-nous pas, pour une fois, faire preuve d'un peu plus d'audace, d'imagination et d'innovation et désigner le futur pont du nom d'une femme, voire de huit cents femmes courageuses: les Filles du Roy? Ces mères fondatrices de la nation méritent cet honneur au même titre que Champlain.

Mais je ne me fais pas d'illusions: ces femmes admirables ne feront jamais le poids au regard d'un marqueur de buts adulé par les masses.

Jean Delisle
Gatineau, le 2 novembre 2014

Déconnexion

Encore une fois, ce qui me frappe à la lecture du *Devoir* ce matin, c'est de constater la déconnexion complète qui existe entre nos gouvernements (et leurs agences) et la société civile. Qu'il s'agisse de protection de l'environnement, d'énergie, d'exploitation des ressources naturelles, d'éducation, de santé, de programmes sociaux, de transport en commun, etc., etc., les gouvernements font systématiquement la sourde oreille aux nombreux besoins et revendications des membres de la société civile. Il ne s'agit même pas d'un dialogue de sourds, il n'y a pas de dialogue tout simplement.

Ce phénomène n'est pas nouveau. Qu'il s'agisse des libéraux de Charest ou de Couillard, des péquistes de Marois, des conservateurs de Harper, une fois élus, ils ne tiennent plus compte des vrais besoins de la population, mais poursuivent des politiques dont les effets ne servent qu'à maintenir l'intégrité des richesses des biens nantis et des systèmes monétaires, sans tenir compte des effets délétères sur le «petit monde». L'expérience européenne récente semble suffisamment concluante: la Grèce, le Portugal, et les autres ont vu les fondements de leurs sociétés se faire détruire «pour préserver l'équilibre monétaire».

Nous sommes en voie de faire la même chose ici. Alors que le Canada accuse de forts surplus au point de faire des cadeaux fiscaux, on démantèle Radio-Canada en exécution d'une politique de contraintes budgétaires. Il s'agit de toute évidence d'une politique culturelle, idéologique des

conservateurs et non d'une politique monétaire. Et que dire de ce qu'est en train de faire le gouvernement Couillard en déconstruisant les réseaux sociaux, de santé et d'éducation, en faisant fi des risques environnementaux touchant au transport des hydrocarbures, etc., alors que les membres de la société civile se mobilisent, préparent des mémoires, font des démarches, manifestent dans les rues, le tout sans effet quelconque.

L'arrogance du pouvoir demeure la règle et le non-respect de la population le principe directeur.

Notre démocratie, si elle a jamais existé, est bien malade.

Robert Godin
Montréal, le 1^{er} novembre 2014

Harper et les enfants: la décision de l'Halloween

Vendredi dernier, des millions d'enfants canadiens ont fêté l'Halloween en se déguisant et en se promenant dans les rues et en mangeant des bonbons de toutes les villes du Québec. Vendredi dernier, le gouvernement canadien a décidé de geler les demandes de tous les visas des ressortissants de la Guinée, de la Sierra Leone et du Liberia — en oubliant les enfants en adoption vers le Canada de ces trois pays. Plusieurs enfants, de futurs Canadiens, ont leur vie en suspens du fait de cette décision. Ces bébés et enfants en voie d'adoption n'ont pas besoin d'un refus ou d'un statut de pestiférés. Ils ont juste, comme tous les enfants, besoin d'affection et, pour protéger la santé des Canadiens, d'un test de santé de 21 jours au maximum.

Ces enfants sont aux portes du Canada. Ces portes viennent de se refermer pour un temps indéterminé. C'est injuste. Pourront-ils un jour se joindre à la fête d'Halloween? Le gouvernement canadien a la responsabilité de leurs vies dans ses mains. Une réponse urgente s'impose.

Emmanuel Raufflet
Longueuil, le 2 novembre 2014

La nouvelle campagne du docteur Barrette

En prenant connaissance de la louable intention du ministre de la Santé de sensibiliser les Québécois aux troubles anxieux, je me suis dit: «Bonne chance, mon brave!» Si notre société a appris à considérer l'alcoolisme comme une maladie, le manque de jugement comme une déficience excusable, la médiocrité comme un vestige du milieu d'origine, l'humour vide comme le palliatif universel, jamais, je crois, elle ne trouvera en elle la plus minime parcelle d'indulgence pour la maladie mentale et ses multiples facettes. À l'heure de la réussite, du succès, du contrôle de soi à tout prix, il est risible d'espérer faire admettre une lacune psychologique. Eh quoi! Chacun sait que la dépression se traite à coups de pied au cul.

Geneviève Laplante
Québec, le 2 novembre 2014

IDÉES

« La femme de quelqu'un d'autre »?

M. Legault a manqué de respect envers le public et les femmes en général

JULIE SNYDER

Animatrice et productrice

Monsieur Legault, ici « La femme de quelqu'un d'autre », comme vous l'avez déclaré samedi dernier lors du Congrès de votre parti et tel que cela a été repris aux nouvelles et abondamment dans les médias sociaux depuis. Je suis malheureusement obligée de vous rappeler qu'il est réducteur de définir une femme par son conjoint.

Il y a maintenant plus de 30 ans, à 16 ans, je débute comme chroniqueuse à la télé communautaire. Je n'ai pas de contact, mon père est agent d'assurance, ma mère technicienne de laboratoire. Le directeur de mon école a envoyé des jeunes pour passer une audition et j'ai été choisie.

Faisant mes premiers pas à la télé bénévolement tout en poursuivant mes études, comme plusieurs, j'exerce mille petits boulots. À l'université, une productrice m'appelle pour tenir une chronique à TQS (aujourd'hui V), j'ai 18 ans et j'y interviewe la future femme de René Angé-

lil, mieux connue sous le nom de Céline Dion.

Je suis également chroniqueuse pour Marguerite Blais, aujourd'hui députée libérale que j'apprécie beaucoup, mais aussi pour Roch Voisine à Top Jeunesse et pour des émissions culturelles de la SRC et TQS. Entre 1989 et 1991, l'émission *Sortir* me permet de remporter l'Artis de la meilleure animatrice d'un magazine culturel et un prix Gémeaux remis par Bernard Pivot. Puis j'anime *L'enfer, c'est nous autres* à la SRC pendant cinq ans où je rencontre la future députée caquiste d'Iberville, Claire Samson, alors patronne des communications. Je vous félicite d'ailleurs d'avoir recruté cette femme brillante, considérée par ses pairs comme une grande dame des médias.

En 1997, TVA (qui n'appartient pas encore à Québecor) me permet de devenir la première femme à animer le *talk-show* de fin de soirée à son antenne. Devenue productrice en 1997, je produis depuis pour TVA, Astral, Télé-Québec, Sony Musique, France Télévisions, Carson Prod, Oprah Winfrey Network, TV5 Monde et des DVD vus à travers le monde pour lesquels des centaines de Québécois ont travaillé.

En 2000, je deviens la première Québécoise à

présenter un *talk-show* en Europe. J'ai aussi fait les premières pages de magazines tels que *Paris Match*, *Châtelaine*, *L'Actualité*, *Mirror*, *Maclean's* et plusieurs reportages dans *Elle*, *Voir*, *Le Monde*, etc. Mon entreprise a reçu d'innombrables récompenses: Socan, Gémeaux, Juno, CanPro, une trentaine de Félix, trois Telly Awards remis aux États-Unis pour les meilleures productions de films et vidéos.

À titre personnel, j'ai à mon actif plusieurs prix: Gémeaux, Artis, prix Montfort, Femme exceptionnelle de la Chambre de commerce de Montréal et je suis chevalière de l'ordre national du mérite de la République française.

Mes enfants m'appellent maman, mais les millions de Québécois qui me font l'honneur de me suivre depuis toutes ces années m'appellent Julie. Quand vous me rabaissez à être la « femme de quelqu'un d'autre », vous faites preuve d'un manque de respect envers le public et les femmes en général, qu'elles soient sur le marché du travail ou à la maison. Une femme se définit par elle-même, au même titre que les hommes. Je suis petite de taille certes, mais moi, vous ne me ferez pas taire. Je sais que je ne suis pas seule.



RAHMATULLAH ALIZADAH AGENCE FRANCE-PRESSE

D Lire aussi: Des textes sacrés explosifs, un texte d'André Gagnon, professeur agrégé aux Départements d'études théologiques et des sciences des religions de l'Université Concordia à ledevoir.com/opinion.

Extrait: « Lorsqu'il s'agit d'idéologie religieuse en lien avec la violence, les textes sacrés en sont le point de départ. Que ce soit la Bible hébraïque pour les juifs, le Nouveau Testament pour les chrétiens ou le Coran pour les musulmans, tous contiennent des références pouvant inciter à la violence.

[...]
La violence se lit même dans les enseignements attribués à Jésus. Dans un texte des Évangiles, Jésus admet qu'il sera l'objet de conflits, car ceux qui veulent être ses disciples doivent « haïr » père et mère, femme et enfants, frères et sœurs. Certains croyants cherchent désespérément à adoucir la dureté de telles paroles, disant qu'il ne faut pas en faire une lecture trop littérale; Jésus ne veut pas dire « haïr », mais plutôt « moins aimer » les membres de sa famille; moins les aimer que lui, bien sûr! Mais une telle interprétation ne rend pas justice à ce texte.

[...]
Les trois textes sacrés font référence à la violence. Mais la violence se résume-t-elle aux guerres et attentats terroristes? Elle est aussi manifeste chaque fois qu'une religion exclut des gens en raison de leur genre ou de leur orientation sexuelle. Peu savent que de telles exclusions sont d'ailleurs prescrites dans ces textes sacrés.

Il est clair que la religion ne peut pas porter la responsabilité de toutes les violences; d'autres éléments peuvent être aussi en cause. Cela étant dit, quel rapport doit-on entretenir avec de tels textes aujourd'hui?

[...]
Les trois textes sont différents et contradictoires à bien des égards. Quel est donc le véritable texte inspiré de Dieu? Ce dilemme épistémologique devrait inciter les croyants des trois monothéismes à développer un regard plus critique par rapport à leurs textes sacrés. Ces livres ne sont pas « tombés du ciel », mais ils ont tous été écrits par des individus à une époque lointaine et révolue.

Enfin, il ne s'agit pas ici de critiquer les gens, mais les mauvaises idées pouvant nuire au bien-être de la société. C'est d'ailleurs pourquoi nous devrions nous laisser guider par des valeurs humanistes, et résister à toute forme de violence prescrite par ces textes dits « sacrés ».



Julie Snyder enlaçant la première ministre élue Pauline Marois, au soir des élections de septembre 2012. Elle répond ici au chef de la Coalition avenir Québec, François Legault.

Les nouveaux « réfugiés climatiques »

L'explosion du nombre de cas de maladie de Lyme au Québec est un effet éloquent de la nouvelle réalité

MARYLÈNE RICARD

Biologiste, collaboratrice à la Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique

À l'heure où les chefs d'État du monde hésitent à fixer des objectifs contraignants de réduction des émissions de carbone et où l'obtention d'un accord international paraît illusoire, les effets des changements du climat sont bel et bien réels. Au Québec, ces effets sont pour le moins surprenants: par centaines, des réfugiés nouveau genre se pressent maintenant à nos portes...

À l'échelle planétaire, toutes les analyses prévoient que les changements climatiques réduiront la biodiversité. Toutefois, au Québec, on prévoit une augmentation potentielle du nombre d'espèces animales et végétales. Ce paradoxe s'explique surtout par la position nordique du territoire québécois, dont les basses températures hivernales et la courte saison estivale limitaient historiquement la répartition de nombreuses espèces. Ainsi, bon nombre d'espèces, présentes par exemple aux États-Unis pourraient, au fur et à me-

sure que le climat se réchauffe, migrer progressivement vers le nord et investir le territoire québécois.

Ces changements sont déjà observables. Les observations des ornithologues montrent sans ambiguïté la présence croissante et de plus en plus nordique du cardinal rouge depuis 50 ans, un oiseau confiné à la région montréalaise dans les années 1960. Dans le nord du Québec, le réchauffement climatique a clairement provoqué l'avancée de la limite des arbres d'une dizaine de kilomètres vers la baie d'Hudson. Plus surprenant encore: dans l'est du Canada, la limite septentrionale de répartition de 80 espèces de papillons s'est déplacée en moyenne de 140 kilomètres vers le nord entre 1970 et 2012. Pour les biologistes et gestionnaires de la conservation, l'arrivée de ces nouvelles espèces pose un défi de taille et peut avoir des effets complexes et majeurs sur les écosystèmes actuels comme sur les sociétés humaines.

Se préparer à l'imprévu

L'explosion du nombre de cas de maladie de Lyme au Québec est un exemple éloquent des conséquences que peut avoir la progression de nouvelles espèces sur notre territoire. Cette maladie est

DES IDÉES EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique afin qu'ils présentent leur perspective sur un sujet qui les préoccupe ou dont ils traitent dans les pages de leur publication. Cette semaine, un extrait du numéro 56 de la revue *À Bâbord* (ababord.org).



causée en Amérique du Nord par la bactérie *Borrelia burgdorferi* transmise par la tique à pattes noires, elle-même le plus souvent propagée par la souris à pattes blanches. Or, ces trois espèces se propagent actuellement rapidement vers le nord. Ainsi, le nombre de cas annuels, qui variait de 2 à 14 entre 2004 et 2010, est passé à 32 en 2011, puis à 141 en 2013!

Vous l'avez compris, le temps est maintenant venu de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique, devenues incontournables. En plus de nécessiter des actions directes au cas par cas, une surveillance constante et rigoureuse des écosystèmes et des espèces problématiques est de mise. L'outil de détection Sentinelle, mis en place ré-

cemment par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, est un exemple de programme visant à accroître notre vigilance face aux changements en cours. Composé d'une application mobile et d'un système cartographique accessible sur le web, cet outil permet aux professionnels de l'environnement comme aux citoyens de localiser et de signaler les espèces exotiques envahissantes, qui progressent et s'établissent à grande vitesse au détriment des espèces natives.

L'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes et le développement des sciences dites « prédictives » deviennent aussi essentiels pour

tenter d'anticiper les changements à venir. De plus, pour augmenter notre capacité collective à réagir aux « surprises écologiques », une réforme des systèmes de gestion est également nécessaire afin qu'ils deviennent suffisamment flexibles pour être ajustés rapidement aux changements observés.

La responsabilité du Québec

En dehors des problèmes que peut engendrer l'arrivée de certaines espèces dans nos écosystèmes, il faut se demander quelle sera la place des espèces non problématiques au Québec, et plus particulièrement des espèces rares et menacées. Plusieurs espèces risquent de voir leurs populations sévèrement réduites plus au sud pourraient trouver chez nous des conditions climatiques propices. Face à ces « réfugiés du climat », le Québec et le Canada ont une importante responsabilité en matière de conservation de la biodiversité. Cette responsabilité est un argument de poids en faveur de la préservation et de la restauration des habitats ainsi que de la création de nouvelles aires protégées.

Les espèces devront pouvoir trouver chez nous des habitats favorables à leur déplacement et à leur établissement, dans

les régions fortement habitées du sud de la province comme dans le nord du Québec. Des projets comme celui du parc national Albanel-Témiscamie-Otish, qui couvre un immense territoire de plus de 11 000 km² dans les régions nordiques particulièrement sensibles aux changements du climat, ont une importance toute particulière. La forme allongée du futur parc, qui s'étale du sud-ouest au nord-est, est également tout indiquée pour faciliter le déplacement des espèces qui montent vers le nord.

Malheureusement, la création du parc tarde à se concrétiser, bien que le territoire ait été mis sous réserve en 2007. De façon générale, tout porte à croire que le Québec n'atteindra pas ses objectifs de création d'aires protégées pour 2015. Or, dans un monde devenu dynamique sous l'effet d'un changement rapide du climat, la survie de nombreuses espèces dépendra sans doute de notre capacité à mettre en place sans tarder un réseau d'aires protégées cohérent et d'envergure qui pourra servir de refuge continental.

Des commentaires ou des suggestions pour *Des Idées en revues*? Écrivez à arobitaille@ledevoir.com

ACTUALITÉS

SANTÉ

SUITE DE LA UNE

intouchables. On peut difficilement imaginer cesser de vacciner les enfants, de répertorier les cas de C. difficile ou de se préparer à la survenue d'un cas d'Ebola au Québec.

C'est donc la prévention et la promotion de la santé qui risquent le plus. Pour l'instant, les agences de la santé et des services sociaux ne sont pas en mesure de détailler quels programmes seront touchés.

Santé publique : « problème » politique

Une source très au fait du dossier et œuvrant en santé publique au Québec affirme que le gouvernement libéral voit la santé publique comme un problème plutôt qu'une solution. Cette personne est forcée de garder l'anonymat, car elle craint un congédiement pur et simple. Basées pourtant sur des données scientifiques, les prises de position de la santé publique sont très mal vues, explique cette source. « Pour eux, c'est de la politique. Pour nous, ce sont des données probantes », déplore-t-elle. Depuis l'élection des libéraux, six directeurs de la santé publique ont démissionné. D'autres ont dénoncé une « vendetta ».

« C'est un chiffre arbitraire. Est-ce qu'on couperait 30% dans une autre mission du MSSS? », demande cette source. « Si on ne réagit pas, ils vont aller de l'avant. Il faut les arrêter. »

Différentes sources ont également rapporté au Devoir que des propos tenus par la ministre délé-

guée à la santé publique Lucie Charlebois confirment cette hypothèse. « Si vous voulez faire de la politique, mettez votre face sur un poteau », aurait-elle affirmé à propos de la santé publique lors d'une réunion.

« Des interventions sur l'amiante, le casino virtuel, l'échangeur Turcot, allaient à l'encontre des intérêts des gens qui appuient le Parti libéral. Je pense sincèrement qu'il y a un lien, et que ce n'est pas simplement Gaétan Barrette », qui est derrière ces coupes, croit le Dr Bonnier-Viger.

Un investissement

Quels programmes seront touchés? La promotion et le soutien à l'allaitement? La recherche sur les jeux de hasard? La prévention des maladies chroniques et du cancer ou en santé mentale? Les actions contre la chaleur accablante? La liste des dossiers soutenus par les directions régionales de santé publique est longue.

« La mesure d'efforts d'optimisation est de l'ordre de 30% pour l'ensemble de la santé publique au Québec. Il est encore trop tôt pour indiquer comment ces efforts seront déployés à Montréal », indique Marie-France Coutu, pour l'Agence de la métropole. Les détails ne seront connus qu'une fois le projet de loi 10 adopté, ajoute Pascal Paradis, de l'Agence de la Santé de la Côte-Nord.

Les abolitions de postes en santé publique doivent permettre à Gaétan Barrette d'atteindre sa cible de 1300 cadres de moins dans le réseau, indique un document visant à préparer le ministre à répondre aux questions des médias, que Le Devoir a obtenu. C'est 30% du personnel de santé publique actuel des agences qui devrait disparaître, y confirme-t-on.

À Montréal, où la direction de la santé publique emploie quelque 300 personnes, environ 80 postes seraient en jeu. À l'autre bout du spectre, la direction de la santé publique de la Côte-Nord ne compte que l'équivalent de 22 employés à temps complet.

Le ministre Barrette souhaite également revoir la Loi sur la santé publique. Un « travail juridique d'envergure » qui doit être réalisé d'ici l'été 2016, selon les documents obtenus par Le Devoir. Les professionnels de la santé publique voient cette future révision comme une menace, car ils craignent que la prise de parole indépendante garantie par la loi ne soit abolie.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'est pourtant pas sans connaître l'impact considérable d'une diminution des budgets de prévention. Un document de travail préparé par la direction de la santé publique du MSSS, et obtenu par Le Devoir, détaille les retombées possibles des investissements en santé publique. Basé sur la littérature scientifique canadienne et américaine disponible, ce tableau indique par exemple que chaque dollar investi en développement de la petite enfance rapportera, plus tard, de 2 à 16\$, selon les différentes études disponibles.

Faire des compressions en prévention est aussi contraire à la philosophie qui a fait le succès de Kaiser Permanente, aux États-Unis, dont Gaétan Barrette dit s'être inspiré pour sa réforme.

La santé publique monopolise environ 2% du budget de la santé et des services sociaux au Québec. Les coupes annoncées permettraient de récupérer quelques dizaines de millions de dollars.

Le Devoir

IMMOBILIER

SUITE DE LA UNE

les primes pour les verser ensuite à des organismes opposés à l'avortement!

« Admettons que vous et moi soyons de vieux amis », explique M. Thiesen. Vous décidez de déménager en Alaska et cherchez un agent immobilier pour vous trouver un condo là-bas. Vous m'appelez et je vous dirige vers un agent en Alaska. Dites-moi que vous payez le condo 150 000\$ et que la commission pour le courtier est de 3%, ou 4500\$. En raison de la référence, il m'en versera environ 1100\$. Moi, je vais garder 25% de ce montant pour mes frais et je verserai 75%, environ 850\$, à l'organisme pro-vie de votre choix. »

Ce système n'augmente pas le prix de vente ou d'achat, il ne fait pas gonfler le total de la commission non plus. Il répartit seulement de manière différente la commission entre les divers intervenants, d'où la beauté de la chose pour le mouvement pro-vie. D'ailleurs, le slogan utilisé par Real Estate for Life est: « Il n'en coûte rien, mais le résultat peut faire toute la différence. »

Ce système ne prive pas non plus le vendeur ou l'acheteur de la liberté de choisir son courtier immobilier. En effet, le client pro-vie peut déjà avoir choisi le courtier canadien avec qui il préférerait faire affaire et suggérer ce nom à David Theisen. La seule condition est que le client n'ait établi aucun contact préalable avec le courtier, de sorte que la référence ait l'air véritable.

Selon des vérifications faites auprès de l'Organisme d'autorégulation du courtage immobilier au Québec, ce genre de référence par un courtier situé aux États-Unis est a priori légal. Même son de cloche de la part des organismes équivalents d'Ontario et de Nouvelle-Écosse.

Un départ lent

Le Devoir a pu recenser quatre groupes pro-vie canadiens qui suggèrent à leurs sympathisants de retenir les services de David Theisen et son Real Estate for Life: le site de nouvelles pro-vie LifeSiteNews, Campaign Life Coalition, Life Canada et Priest for life.

« Nous sommes contents de ce programme », indique Rudy Odjak, de Priest for Life. « C'est une façon très créative d'amasser des fonds. » Il n'est pas en mesure de quantifier avec précision les sommes reçues de Real Estate for Life, mais il parle de « milliers de dollars ». Mary Ellen Douglas de Campaign Life Coalition se dit elle aussi très satisfaite du programme bien que « les débuts sont lents. Nous n'avons pas obtenu beaucoup d'argent de cela encore ».

M^{me} Douglas se réjouit donc de l'idée que l'initiative se fera davantage connaître avec cet article, car le financement des groupes pro-vie pose un défi perpétuel, dit-elle. À l'inverse, la directrice générale de Life Canada, Natalie Hudson, a refusé de discuter avec Le Devoir des bénéfices de Real Estate for Life pour son groupe. « Je ne fais pas confiance aux médias laïques qui tentent de nous tuer en s'en prenant à nos méthodes de financement. » Pour sa part, David Theisen désire obtenir plus de publicité, même s'il n'est pas certain lui non plus qu'un article dans un média généraliste sera bénéfique. « Notre public cible, ce sont les gens qui vont à la messe plus d'une fois par semaine », estime-t-il.

Du Michigan aux Philippines

M. Theisen estime recevoir environ 300 dossiers par année et calcule qu'environ 70 à 80 se soldent par une vente. Le niveau d'affaires reste donc encore peu élevé. « Nous nous attendons à ce que cela augmente », dit-il. Il calcule qu'environ 60% de son chiffre d'affaires se fait aux États-Unis, 30% au Canada et 10% dans le reste du monde, en particulier aux Philippines et en Australie. Real Estate for Life fait l'objet de droits d'auteur aux États-Unis et dans une douzaine d'autres pays, soutient-il. « À ma connaissance, notre organisme est unique en son genre. »

Le Devoir

GAZ

SUITE DE LA UNE

Le président du lobby de l'énergie fossile a toutefois mentionné les régions de Bécancour et de Lotbinière.

Chose certaine, plusieurs entreprises pourraient aujourd'hui se montrer désireuses de développer un ou des projets pilotes. En effet, la plus récente version de la carte présentant les permis d'exploration détenus dans le sud du Québec montre que l'essentiel de ceux qui étaient en place en 2010 sont toujours actifs.

Un total de 12 entreprises contrôlent des permis couvrant de larges pans de cette vaste région. Les principaux détenteurs sont la québécoise Junex, mais aussi les albertaines Talisman Energy et Molopo Canada. La rive sud du Saint-Laurent est ainsi largement couverte par des permis, essentiellement en Montérégie, dans le Centre-du-Québec et en Estrie. Même chose tout le long de la rive nord, entre Montréal et l'île d'Orléans. La superficie totale couverte dans les basses terres avoisine les 25 000 km².

Michael Binnion a toutefois insisté sur le fait qu'un premier développement qui serait conçu en guise de démonstration devrait être encadré par toute une série de « paramètres » qui restent à définir. Il a ainsi mentionné des critères concernant la profondeur des forages, mais aussi la nécessité de développer les projets dans des communautés où l'acceptabilité sociale serait au rendez-vous. L'élaboration de ces paramètres pourrait débiter après la publication du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur la filière du gaz de schiste. Le rapport doit être remis au ministre David Heurtel le 28 novembre.

« On veut parler au gouvernement pour faire une liste. J'espère que le gouvernement sera ouvert à ce projet », a dit le président de l'APGQ. Est-ce que l'industrie voit une plus grande ouverture avec le gouvernement libéral qu'avec celui du Parti québécois? « Philippe Couillard a dit que le Québec "is open for business". C'est un changement », a lancé M. Binnion.

Québécois ouverts

Selon lui, les Québécois pourraient bien se montrer plus ouverts à l'implantation de tours de forage entre Québec et Montréal. « En 2010, les gens ne comprennent pas les problèmes énergétiques du Québec. Mais maintenant, ils com-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Michael Binnion, président de l'Association pétrolière et gazière du Québec, et André Caillé, administrateur de l'entreprise Junex.

prennent qu'il y a un problème avec l'approvisionnement en pétrole et l'approvisionnement sécuritaire en gaz. » Peut-être que les Québécois ne sont pas prêts à accepter l'exploitation du gaz de schiste, a-t-il néanmoins ajouté, mais « c'est plus près qu'en 2010 ».

A cette époque, devant le tollé soulevé par la filière controversée, le gouvernement Charest avait finalement accepté de mandater le BAPE pour étudier cette industrie naissante. Les gazières avaient alors déjà foré 31 puits dans le sud de la province, dont 19 laissaient fuir accidentellement du méthane. Le rapport du BAPE avait conclu que le Québec ignorait pratiquement tout des risques environnementaux et sociaux liés à cette industrie.

Une évaluation environnementale stratégique (EES) menée à la suite de ce premier BAPE a souligné, dans un rapport rendu public en février, de nombreux risques environnementaux liés au gaz de schiste. Le rapport de l'EES précise ainsi que « toute exploration et exploitation du gaz de schiste au Québec feront augmen-

ter le bilan des gaz à effet de serre ». Cette industrie « pourrait avoir un impact important sur la qualité de l'air à l'échelle locale et à l'échelle régionale dans les sous-régions à haute densité d'implantation ».

L'EES constate aussi que les volumes d'eaux usées à traiter pourraient devenir trop importants pour les capacités de traitement actuelles. Qui plus est, les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux « n'ont pas été conçus pour traiter les eaux de reflux ». Selon les scénarios évoqués par l'EES, entre 1000 et 9000 puits de gaz de schiste pourraient être forés sur une période de 10 à 20 ans. Cela signifie un rythme annuel de 349 à 2101 puits.

Malgré la synthèse sans précédent effectuée dans le cadre de cette EES, le gouvernement Couillard vient de relancer une nouvelle EES. L'objectif? « Étudier les bonnes façons d'exploiter », a résumé lundi le ministre délégué aux Mines, Luc Blanchette.

Le Devoir

VÉLO

SUITE DE LA UNE

est son premier arrêt. Parce qu'il adore la ville et parce que le producteur, l'agence dbcom, a pignon sur rue dans l'île.

« Pourquoi j'aime Montréal? Parce que c'est grouillant de vie, dit-il. Il y avait des enfants partout à l'Halloween. Les gens aménagent des ruelles vertes accueillantes, des toits verts fantaisiques, des parcs originaux comme le Champ des possibles, transformant de vieux bâtiments industriels en galeries d'art. Il se passe quelque chose ici. On assiste à la naissance d'un urbanisme citoyen. Les citoyens prennent en main le développement de leur quartier. Ils voient un espace vert inoccupé? Ils plantent des fleurs, ils plantent des arbres, ils n'attendent pas que la Ville le fasse. »

L'homme qui pitonne sa vie

Il est intarissable, Mikael Colville-Andersen. Quand il commence à parler, avec son accent anglais de l'Alberta — où il a passé les 21 premières années de sa vie — il ne s'arrête pas. Hyperactif aussi: il se compte Facebook et Twitter regorgent de photos de ses aventures

sur deux roues partout dans le monde. Père célibataire, il n'hésite pas à montrer sa vie quotidienne avec sa fille et son garçon. Le gars a le sens de la mise en scène.

Il est d'ailleurs venu au monde grâce aux réseaux sociaux: en 2006, Colville-Andersen publie sur son compte Flickr la photo d'une jolie femme à vélo, à Copenhague. L'image a été relayée des milliers de fois. Ce fut l'élément fondateur de Cycle Chic, site Web qui allait se multiplier dans plusieurs grandes villes, dont Montréal. La création de l'agence Copenhagénise, spécialisée dans le design urbain (pour faire notamment une place au vélo), a propulsé Colville-Andersen au rang de « pape ».

Mikael Colville-Andersen aime Montréal, donc. Mais il pourrait l'aimer davantage. « Il se passe beaucoup de choses en dépit de l'administration, et non à cause de l'administration. La bureaucratie peut être incroyablement stupide. Il y a toujours des problèmes de paperasse dans d'autres villes ailleurs dans le monde, mais ça semble plus extrême ici », lance-t-il.

L'attitude du Canadien Pacifique (CP), qui bloque systématiquement tout projet de passage pour piétons sur la voie ferrée entre Rosemont et le Plateau, le sidère. Il s'est amusé au cours des derniers jours à filmer le jeu du chat

et de la souris entre les citoyens et la « police » du CP, qui empêche les gens de franchir les trous dans les clôtures qui bordent le chemin de fer. Ces images vont faire le tour du monde.

Enlever aux autos, donner aux vélos

Il considère aussi que Montréal risque de perdre son titre de meilleure ville cyclable en Amérique du Nord. « Je ne roulerais pas ici avec mes enfants. Montréal n'en fait pas assez pour agrandir son réseau cyclable. Le statu quo est inacceptable dans ce monde où tout change plus rapidement que jamais. Vous pouvez être des leaders nord-américains en matière d'aménagement urbain. D'autres villes y mettent le paquet. »

Pour lui, il n'y a qu'une façon d'encourager la pratique du vélo: aménager des pistes cyclables séparées de la chaussée. Comme dans la rue Rachel ou sur le boulevard De Maisonneuve, « la voie cyclable la plus achalandée en Amérique du Nord » avec plus de 9000 passages par jour, rappelle-t-il.

« En Amérique du Nord, vous avez un luxe qui frôle l'arrogance: vous avez tellement d'espace! Vous pourriez facilement enlever de l'espace de stationnement pour ajouter des voies cyclables. Et ceux qui disent qu'on est au Canada et que le Canada est différent de Copen-

hague devraient se la fermer! Les gens ici ont autant le droit d'avoir une ville agréable que ceux de Copenhague. »

« C'est un cauchemar de conduire ici! Il y a de la congestion partout, poursuit-il. Je suis convaincu que les conducteurs se détestent plus entre eux qu'ils détestent les cyclistes. Et j'ai l'impression que les automobilistes réalisent que le vélo est un moyen de transport efficace. »

A Copenhague, à peine 28% des déplacements vers le travail ou l'école se font en voiture et 41% se font à vélo. « Je me fous un peu des vélos comme objets, dit Mikael Colville-Andersen. Pour moi, le vélo est simplement le symbole suprême de l'avenir de nos villes. Je parle de modernisation. Je dis que le vélo a du sens sur le plan économique, sur le plan des affaires, sur le plan pratique. C'est juste plus efficace que la voiture pour aller du point A au point B. Je ne fais pas de vélo pour sauver la planète, je fais du vélo parce que c'est un modèle d'affaires qui fonctionne. »

Mikael Colville-Andersen me tend la main après avoir pris une gorgée de café. Puis il retourne sur Facebook pour inviter ses amis mont-réalis à venir le rencontrer, rue Saint-Viateur.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com